

Le 10 avril 2013

**M<sup>e</sup> Louise Tremblay**  
Ligne directe : 514.871.5476  
ltremblay@millerthomson.com

**PAR SDE ET PAR COURRIER**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria - Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet :** Demande amendée pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande ré-ré-amendée de modification de ses tarifs à compte du 1<sup>er</sup> janvier 2013 (Phase 2)  
Dossier : R-3793-2012  
Notre dossier : 111216.0068

---

Chère consoeur,

Nous faisons suite à la lettre que nous vous transmettions le 12 décembre 2012 dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Nous vous informions alors que Gazifère évaluait la possibilité de se prévaloir de l'année d'exemption supplémentaire avant le basculement aux IFRS et de continuer d'utiliser les PCGR canadiens jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour fins comptables. Nous précisons également que Gazifère aviserait la Régie lorsqu'elle aurait pris une décision à cet égard.

Nous vous informons donc que Gazifère a décidé de continuer d'utiliser les PCGR canadiens jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour fins comptables.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON S.E.N.C.R.L.

Louise Tremblay  
LT/l  
P.j.